

Fongicide céréales - pack 10 L + 5 L

Juventus® + Comet® 200

La nouvelle protection technico-économique
septoriose rouilles du T2

- Haute protection contre la septoriose, la maladie n° 1 des blés
- Gestion du complexe maladies **piétin-verse**, oïdium, septoriose et rouilles
- Intégration dans tous les programmes fongicides

Efficacité sur septoriose

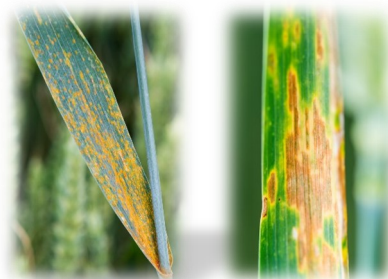


Souplesse dose et efficacité

		Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Oïdium
Juventus®	1+0,5	+++	+++	++++	+(+)
+ Comet® 200	0,8+0,4	++(+)	+++	++++	+

Efficacité

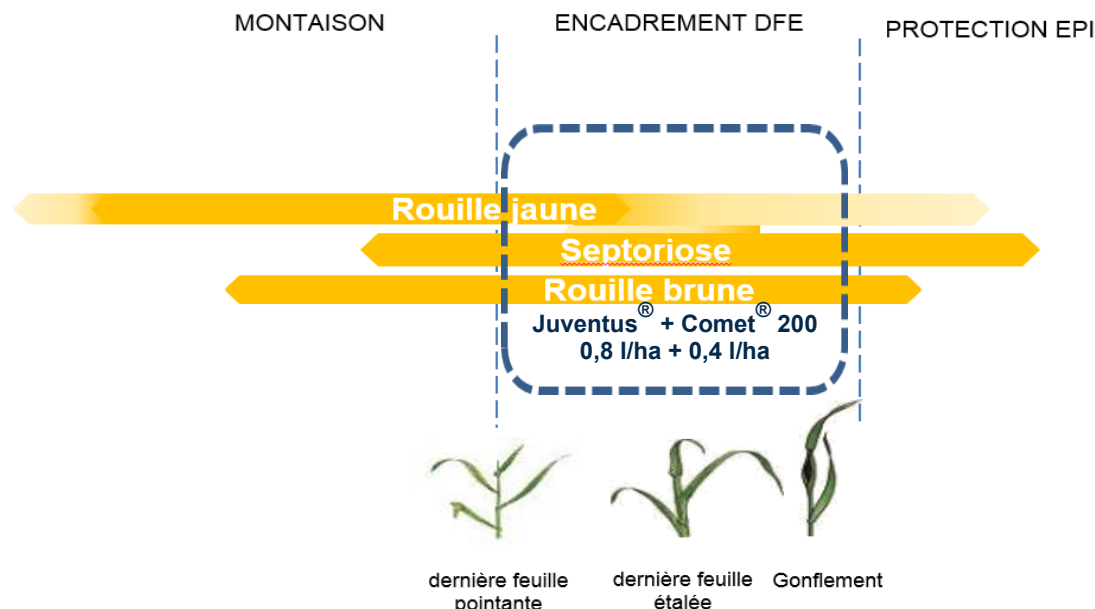
++++	Très bonne	+(+)	Faible à moyenne
+++	Bonne	+	faible
++(+)	Moyenne à bonne		



Les atouts de Juventus® + Comet® 200

- Positionnement technico-économique : protection de la dernière feuille étalée à moins de 40€/ha
- Référence efficacité sur septoriose (préventivité et curativité) : une performance visible dans les essais
- Renfort F500 sur rouilles : l'efficacité reconnue d'une des meilleures strobilurines
- Facile à intégrer dans les programmes

Recommandations doses et stades d'application



Adapter la dose en fonction de la pression des maladies et du programme de protection envisagé.

Qu'est-ce que Juventus® + Comet® 200 ?

	Juventus® - 10 L	Comet® 200 - 5 L
AMM	N° 2010280	N° 2100151
Composition	90 g/L metconazole	200 g/L de pyraclostrobine
Formulation	EC (Concentré Emulsionnable)	EC (Concentré Emulsionnable)
Cultures et usages autorisés	Blés, triticale épeautre : septoriose(s), oïdium(s), rouille(s), fusariose des épis Orges : rhynchosporiose, oïdium(s), rouille naine Avoine : rouille couronnée Seigle : rhynchosporiose, rouille brune	Blés, triticale épeautre : rouilles Orges : helminthosporiose, rhynchosporiose, rouilles Avoines : rouille couronnée Seigles : rouilles, rhynchosporiose
Dose autorisée	1 L/ha	1,1 L/ha
ZNT aquatique	5 mètres avec un DVP de 5 mètres	Pour 1 application par parcelle respecter une ZNT de 5m. Pour 2 applications par parcelle respecter une ZNT de 20 mètres
ZNT arthropodes	5 mètres	5 mètres
ZNT personnes présentes et résidents	5 mètres	5 mètres
Nombre max. d'application/ ha /an	1/an (stades BBCH 25-69)	2*/an sauf sur l'helminthosporiose de l'orge : 1/an
DAR	35 jours	35 jours
DRE	48 heures	48 heures

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299

Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065 (niveau C1), tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial, masque de type A2P3.

Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les deux produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un/et ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

*pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer une strobilurine ou un QoI plus de 2 fois par culture de céréales et par an.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. © Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : REF 188CFFE1022R - octobre 2022.

Juventus® : SGH07, SGH08 – ATTENTION. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H361d : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Comet® 200 : SGH07, SGH08, SGH09 - DANGER - H302 : nocif en cas d'ingestion. H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 : provoque une irritation cutanée. H317 : peut provoquer une allergie cutanée. H319 : provoque une sévère irritation des yeux. H332 : nocif par inhalation. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.